

MANHAY ENVIRONNEMENT

# Tout Malempré va se chauffer au bois

Le projet a reçu l'aval de l'autorité communale et deviendra réalité dès l'hiver 2012

**Des citoyens du village de Malempré se sont groupés autour d'un projet de chaufferie avec réseau de chaleur.**

Le village de Malempré sera, dès l'hiver 2012, chauffé par une seule chaudière au bois! L'ASBL "Malempré, la chaleur d'y vivre" a présenté son projet au conseil communal de Manhay. Elle a déjà reçu 75 promesses de raccordements privés. Les mandataires ont, à l'unanimité, marqué leur accord de principe sur le raccordement des bâtiments communaux: l'école, la maison de village, l'église et l'ancien presbytère. La chaudière sera installée dans la grange du presbytère. Vincent Sépult, initiateur du projet, en épingle les atouts et/ou particularités.

**1 Démarche citoyenne: une première**

"Le concept de chaufferie centralisée avec réseau de chaleur n'est pas neuf. Par contre, c'est la première fois en Belgique que des citoyens se groupent pour chauffer leur village de cette manière. Nous refusons de subir l'augmentation du prix de l'énergie. Un groupement de citoyens peut trouver les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Cela dit, nous avons saisi une opportunité: des travaux de voiries débiteront à Malempré au printemps. Ainsi, nous économiserons 600.000€."

**2 Dynamique locale: tous en synergie**

"Dans un premier temps, les plaquettes de bois seront commandées à une scierie locale. Par la suite, la production sera assurée par les cinq agriculteurs de Malempré. Chacun plantera 12 km de haie. Nous aurons 4 hectares de taillis à courte rotation, à couper tous les trois ans. Nous nous équiperons pour broyer le bois et le

sécher. Ainsi, l'ensemble des besoins en combustible pour le village sera couvert."

**3 Le prix: moins cher que le mazout**

"Nous voulons proposer une alternative aux énergies fossiles, soit vendre la chaleur produite par la chaudière au bois à un prix inférieur à celui du mazout. Nous avons fixé un plafond et un seuil à ne pas dépasser, soit 80 cents et 60 cents. L'abonnement coûtera 15€ par mois. A ce montant seront ajoutés, sur base de la dernière facture, 72 cents par litre de mazout. A la fin de l'année, le trop perçu sera remboursé. L'eau chaude envoyée dans la conduite permettra de chauffer l'eau de l'habitation grâce à un petit équipement facile à installer et peu coûteux. La dépense sera plus importante pour ceux qui n'ont pas le chauffage central."

**4 Ecologique: moins d'émission de CO**

"La chaufferie sera installée au centre du village et rayonnera en étoile. Le bâtiment sera équipé d'une chaudière bois de 500 km reliée à trois branches indépendantes. Elle sera entièrement automatisée. Sur base d'une consommation de 200.000 litres de mazout, 500 tonnes de CO<sup>2</sup> seront économisées chaque année. La quantité sera nettement inférieure par rapport à 79 chaudières à mazout. La qualité de l'air sera meilleure."

**5 Coopératives: à la place de l'ASBL**

"Deux sociétés coopératives à finalité sociale, l'une pour les habitants, l'autre pour la production de combustible, nous permettront de stabiliser les prix. Dès la mise en place de ces deux sociétés, l'ASBL n'aura plus de raison d'être. Nous espérons ainsi atteindre notre objectif: maîtriser le coût de l'énergie." «

NADIA LALLEMANT



La chaudière sera alimentée avec des plaquettes de bois. ■ N.L.



L'équipe, composée de représentants de l'ASBL et du bureau Coretec, présente au conseil communal.

■ NADIA LALLEMANT

ENTRETIEN:

Vincent Sépult  
AGRICULTEUR À MALEMPRÉ

## "Un projet d'un million d'euros"

Nadia Lallemand  
JOURNALISTE

**Comment est né ce projet?**

Il est né d'un constat: chaque jour, quinze agriculteurs, cessent leur activité. Il est nécessaire de se diversifier pour s'en sortir dans un contexte difficile pour le secteur agricole. Je me suis lancé dans le tourisme à la ferme. J'ai aménagé des gîtes et un petit magasin. Ensuite, j'ai songé à une unité de biométhanisation mais ce projet ne s'est pas concrétisé car il fallait valoriser la chaleur pour que l'investissement soit rentable.

Je me suis adressé à un bureau d'étude qui m'a détaillé les atouts d'un système de chauffage collectif au bois. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme à Malempré. Le dimensionnement et l'aspect financier ont été confiés à la société Coretec Engineering d'Angleur.

**Quel est le montage financier?**

Le coût est estimé à 1 million d'euros. Tous les niveaux de pouvoir ont accepté de nous aider mais les subsides sont plafonnés à 596.000€. Nous



"Début des travaux au mois de mars", annonce-t-il.

avons, dès lors, demandé à la commune de Manhay de nous accorder un montant de 204.000€, pour atteindre 80 % de subsides, et de prendre en charge le coût des plaquettes avant le démarrage de la production. Nous espérons que le prochain conseil communal marquera son accord sur ces interventions financières.

**L'échéancier?**

Quoi qu'il advienne, le projet se concrétisera. Si nous n'atteignons pas, comme espéré, les 80 % de subsides, le nombre de maisons à raccorder devra être revu à la baisse. Les travaux débiteront au mois de mars. La mise à feu de la chaudière est prévue pour l'hiver 2012.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

## Beckerich, exemple à suivre

Beckerich, petite commune du Grand-Duché de Luxembourg, s'est imposée comme l'exemple à suivre en matière de développement durable. Et ce, bien au-delà des frontières. Les agriculteurs de Malempré (Manhay) l'ont bien compris. Ils ont rencontré les initiateurs grand-ducaux de projets verts avant de monter leur projet.

"Dans cette commune, des choix radicaux et concrets en matière de développement durable ont été faits: économies et productions alternatives d'énergie, valorisation des ressources locales", précise Vincent Sépult. "Le biogaz des vaches fournit de l'électricité. Les citoyens qui en font la demande peuvent être raccordés au réseau de distribution de chaleur."

Dans notre province, Tenneville, a été pionnière en la matière. Les bâtiments communaux sont depuis plusieurs années chauffés au bois.

D'autres communes lui ont emboîté le pas: Attert, Durbuy, Gouvy, Hotton, Libin, Nassogne, Virton, Paliseul, Rendoux, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tintigny et Tellin. Signalons que dans certaines communes, comme par exemple à Libin, il est proposé aux habitations proches des bâtiments communaux de se raccorder au réseau de chaleur. «

N.L.